

"IV. [Brief:] Le Roy de Navarre [Heinrich IV.] de Sa main. a M. de Gast.<sup>2</sup>"

Es folgt das eigentliche Schreiben:

"Mons.<sup>r</sup> de Guast, j'ay receu la lettre que vous m'avez ecrite par ce porteur, et l'assurance que vous me donnez de vostre fidelité[!] et conservation de ma ville et chateau d'Amboise en mon obeissance, comme je me Suis toujours promis et attendu cela de vous, Sur quoy je vous diray que continuant par effet le bon devoir Selon la fiance que j'en ay en vous, je vous feray aussy connoitre combien je Scay favorablement traiter et gratiffier ceux qui me feront Service par les merites de leur Loyauté, priant Sur ce nostre Seigneur vous avoir M.<sup>r</sup> Gast en Sa Sainte et digne Garde. ...  
Signè Henry.<sup>2</sup>

et plus bas [Louis] Potier.<sup>2</sup> [Baron de  
Gresures, Secrétaire d'Etat]"

Der Kopist schliesst mit: "l'adresse est à M.<sup>r</sup> le Gast Gouverneur de ma ville et chateau d'Amboise."

- 1) Vorliegendes Schreiben ist auf dem Hintergrund der ligistischen Wirren in Frankreich entstanden.
- 2) Des Königs und Potiers Namen sind unterstrichen.

---

AH 115, 203<sup>v</sup>-204<sup>r</sup>

[1589 n. August 2.]

A

SCHREIBEN<sup>1</sup> VOM [FRANZ. KÖNIG] HEINRICH IV. AN DEN GOUVERNEUR  
VON AMBOISE, [HPTM.] DE GUAST

Gehört zu AH 115/48

---

Der Kopist, Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel** Zurlauben, hat 1755? über den Briefftext geschrieben:

"V. [Brief:] Le Roy de Navarre [Heinrich IV.] de Sa main. a M.<sup>r</sup> de Gast."

Es folgt das eigentliche Schreiben:

"Mons.<sup>r</sup> de Gast, je vous envoye le Capitaine Meselon pour vous dire de mes nouvelles, il vous dira ce que je luy ay commandè[!], je vous pri-  
ray Seulement de le Croire comme moy mesme de ce qu'il vous dira, vous luy ferez entendre vostre intention, et vous assurerez tousjours de l'amitiè de vostre bien affectionnè et assuré amy. ...".

Der Kopist schliesst mit: "l'adresse est a M.<sup>r</sup> de Guast gouverneur d'Amboise."

1) Vorliegendes Schreiben ist auf dem Hintergrund der ligistischen Wirren in Frankreich entstanden.

---

AH 115, 204<sup>r</sup>

53

[1590] Januar 2., "Camp de faleze [=Falaise]"

A

SCHREIBEN<sup>1</sup> VOM [FRANZ. KÖNIG] HEINRICH IV. AN [DEN GOUVERNEUR VON AMBOISE, HPTM. DE] GUAST

Gehört zu AH 115/48

---

Der Kopist, Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel** Zurlauben, hat 1755? über den Briefftext geschrieben:

"VI. [Brief an Guast]"

Es folgt das eigentliche Schreiben:

"Le Guast, j'ay entendu que ceux qui tiennent le President [des Parlements von Paris, Nicolas III Potier] de Blancmesnil prisonnier, ont fait qu'il a escrit à Gevre, et a vous pour vous mander qu'il n'empechoit la delivrance du President [des Parlements von Paris, Etienne] de N[e]juilly, mesme pour vous prier de le mettre en libertè[!]. ce Sont lettres ecrites par un prisonnier que l'on luy a fait faire. je vous prie que ce ne Soit cause que vous changiez rien de la promesse que vous m'avez faite, et retenir toujours ledit de Nuilly comme vous avez fait jusqu'a cette heure, l'assurer qu'il ne peut etre mis en libertè que par la delivrance dudit President Blancmesnil, lequel a ce que j'ay entendu doit Sortir bientost. par ce moyen le ... Marquis de ...<sup>2</sup> vostre beaufriere Sera aussi mis en libertè puisqu'ils [gemeint die Ligisten] le retiennent a cette occasion, et puis ce n'est l'intention de Gevre ny la mienne que Son frere Sorte Sans payer la rançon a quoy il Sera taxè, ny que celle du President de Nuilly Soit pour cet effet augmentèe. Je vous Scaurez grè du Service que vous m'aurez fait en cela. Je poursuis toujours ma route avec beaucoup d'heur, et de prosperitè que Dieu donne a mes desseins, j'espere avoir bientost la raison de ce Siege [gemeint von Falaise]; croyez que je vous aimeray toujours. ...".

Der Kopist schliesst mit: "l'adresse est à M.<sup>r</sup> du Guast."